CAMPAGNE NATIONALE DE PREVENTION DES INCENDIES DOMESTIQUES
Eléments Presse

Message

Message clé

Les sapeurs-pompiers de France et les ministères lancent une campagne nationale de prévention des incendies domestiques. Parce que les incendies domestiques font 800 morts par an et 10 000 blessés. Les SP ont constaté qu'il suffirait de quelques gestes simples pour éviter ces drames.
(*Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité*)

- Bien s'équiper = en détecteur
- Bien préparé : 1/ savoir bien réagir quand l'incendie survient 2/ éviter l'incendie
  - ➔ Les sapeurs-pompiers se mobilisent
  - ➔ Chacun peut être acteur de sa propre sécurité, commencez dès aujourd'hui !

Développement sur les bons comportements

- Pour éviter l'incendie : du bon sens = éviter surcharge électrique + entretenir ses installations etc
- Se préparer en cas d'incendie : prévoir plan évacuation et point de ralliement externe
- Quand feu est déclaré :
  - un principe à retenir : « Là où il y a de la fumée, il ne faut pas aller »
  - plus que les flammes, la fumée tue.
    > Toxique : « En 2 respirations, on peut être intoxiqué et tomber inconscient »
    > Opaque : « En quelques secondes, la fumée envahit une pièce, et vous fait perdre tous vos repères. Vous risquez de ne même plus voir vos pieds, alors comment retrouver la porte ? »
    > inflammable : « respirer la fumée peut bruler vos poumons ! »
  - Appeler le 18 !
  - Ne pas chercher à tout prix à évacuer…

Le dispositif de campagne (le Kit de campagne)

- **3 affiches + brochure + bannières internet** : relayées par réseau associatif SP et partenaires
  (SP = 98 unions départementales, un réseau puissant => actions sensibilisations, journées porte ouverte, calendriers, sessions de secourisme grand public…)
- **Des Programmes courts** (« consomag ») diffusés sur France télévisions (programme court)
- **15 chroniques radios** (radios locales)
- **1 publi-rédactionnel** (diffusion ministères)
- **Des démonstrations en région du 17 au 27 janvier** avec la FFMI

+ côté SP :
- page facebook et twitter : « La prévention par les SP de France »
- des actions multiples toute l'année…

Les chiffres

- 800 morts – 10 000 blessés / an
- 80% des décès dus aux fumées
- 83 000 incendies d'habitation (30% des incendies)
- 1 intervention toute les 7 minutes

Comment répondre à …

- *Pourquoi poser un détecteur ?*
Il vous permettra de réagir plus vite, dès les premières fumées, de jour comme de nuit. Cela ne suffit pas, il faut savoir réagir quand l'incendie se déclenche. => cf. message de la campagne « Bien équipé, bien préparé, je suis en sécurité ».

- *Quel modèle choisir ?*
Sigle CE obligatoire + norme NF 14604 + privilégier les détecteurs avec la marque NF

- *Selon Que Choisir, 5 détecteurs sur 16 testés ne sont pas conformes. Qu'en pensez-vous ? En recommandez-vous ?*
> Test restreint (que 16 produits) – bcp plus sur marché
> pas de marques recommandées, simplement attention à avoir CE + norme NF !

- *Où poser son détecteur ?* La loi impose 1 détecteur/habitation, mais chaque habitation est spécifique : étudiez votre logement. (Equipez au moins les chambres)

- *Combien ca coute ?*
> une 20taine d'euros en moyenne.
> Ne pas se fier à détecteur pas cher (ex. 5€, pas aux normes de sécurité)
> Au dessus de 20€, = pile de plus longue durée (10 ans) + fonctionnalités complémentaires (interconnectés) ou design…

- *Qu'est-ce que je risque à ne pas mettre de détecteur ?*
=> « De faire partie des 800 morts ou des 10 000 blessés ».
=> D'un point de vue juridique : rien. Loi incitative, pas répressive.

Les détecteurs « Recommandé par les SPF »

Rappel : 2 modèles de détecteurs recommandés : Insafe et Insafe + (marque Nexelec) + marque Kidde, gamme 29-FR et 29LD-FR

- *La recommandation, qu'est-ce ? : (pas une norme, pas un label)*
> une démarche globale des SPF : accompagner citoyen dans choix de produits pour prévention des risques, valorisant de ce fait l'expertise des premiers acteurs du secours de France
> une indication de qualité et d'exigences en plus
Obtention : **> produits soumis même grille d'évaluation** + **critères de sécurité** : norme CEN, NF obligatoires (préalables obligatoires) , descriptifs de test etc + **critères** techniques (qualité ISO 10001) et **éthiques** (non emploi de mineurs , réglementation en matière sociale, RSE)
> vérifié par un jury d'expert. Qui impose des exigences complémentaires (3 exemples. : 1/ un temps de réaction plus rapide que les 180-240 sec du NF car « plus tôt on est alerté, plus tôt on peut réagir » ; 2/ 1 longue durabilité de la pile pour une meilleure protection ; 3/ Clarté du mode d'emploi qui ne doit pas présenter d'interdiction)
> Processus long et transparent (environ un an) : le règlement de la recommandation est disponible sur pompiers.fr .
> *Test supplémentaire ?* le cas échant, produits peuvent avoir été testé en se mettant en position de consommateur

Est-ce qu'il y a des royalties ? Est-ce que ca vous rapporte ?
Il y a une participation financière reversée par produit vendu, qui permettra notamment à la FNSPF (asso) de réaliser ses actions de prévention.

Exemples de terrain à citer

- distribution d'un cahier de texte (44)
- sensibilisation au pied des immeubles (44)
- tente à fumée (06)
- réunion de sensibilisation des élus (95)

+ **tournée sensibilisation incendie dans 8 villes en France du 17 au 27 février : 17 février Amiens / 18 février Nancy / 19 février Lyon / 20 février Lille / 24 février Nantes / 25 février Bordeaux / 26 février Toulouse / 27 février Nice**